

en départements; du département en districts et cantons; III. les commissaires royaux et les élections au département et aux districts; IV. la nouvelle vie administrative — cadre très vaste, où pouvaient entrer les éléments d'un tableau fouillé, sinon touffu, — mais que diverses nécessités ont réduit à une esquisse rapide.

Les traits plus spécialement originaux, puisés aux Archives Nationales, à celles du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, visent, entre autres, les dissensions de diverses localités qui se disputent le siège d'un district : Questembert et Rochefort, Hennebont et Lorient; l'action des commissaires royaux chargés d'organiser les élections, qui ne s'imposa pas sans difficulté dans les cantons de Malestroit, Bréhan-Loudéac et Belle-Ile; l'œuvre de l'assemblée électorale du département; le début de la nouvelle administration dans le second semestre de 1790 avant que fût encore complètement liquidée l'ancienne.

Là s'arrête la thèse de M. Jouany qui exprime, dans sa préface, le regret de n'avoir pu la pousser plus avant et étudier l'application de la constitution de l'an III, application retardée dans le Morbihan en raison de la Chouannerie. De fait le département ne fut véritablement formé, avec sa physionomie actuelle, qu'avec la constitution de l'an VIII.

N'oublions pas qu'outre la liste des communes créées en 1790, par canton et par district, M. Jouany énumère dans une note les trèves ou paroisses érigées en communes après cette époque, à des dates qu'il indique.

J. DE LA M.

---

Maurice SERVAL. — *Autour d'un roman de Balzac, les Chouans.*  
Paris, Conard; Rennes, Plihon et Hommay, 1921, in-8°,  
67 p.

Fougères est une cité qui grandit, qui se développe et qui s'élève. Fière des richesses que lui procure l'industrie de la chaussure dont elle a fait sa spécialité, elle les emploie avec intelligence. On y trouve, — chose rare ! — des Mécènes à l'esprit large qui savent consacrer une part de leur fortune à la protection des monuments anciens et au soutien des sociétés littéraires.

La jolie et pittoresque ville de Fougères est une ville industrielle, mais c'est aussi une ville lettrée. Elle a eu une bonne fortune : elle a vu Chateaubriand et Balzac, avant la lettre, il est vrai, je veux dire, avant la gloire, mais enfin elle les a vus résider dans ses murs.

Le séjour de Chateaubriand a été étudié avec soin par M. Georges Colas ; il pourra l'être encore, car les moindres détails sont recherchés avec avidité.

Balzac, lui aussi, si décrié pendant sa vie, a maintenant ses admirateurs fervents, ses fidèles, on pourrait dire ses dévots. Il semble que l'effet contraire se soit produit pour Chateaubriand. Très encensé pendant sa vie, il ne trouve aujourd'hui que des détracteurs. Pourquoi ?

L'une des gloires de Balzac est d'avoir créé des caractères, des types, qui sont devenus immortels, comme ceux de Molière. C'est en cela qu'il approche du génie.

Or, une des questions les plus discutées entre les « Balzaciens » est de savoir à quel point Balzac s'est inspiré de la nature, dans quelle mesure les hommes et les choses lui ont fourni les modèles que son imagination puissante a transfigurés.

C'est à ce point de vue que M. Maurice Serval a voulu étudier les *Chouans*.

M. M. Serval a parcouru et il connaît bien le pays de Fougères, son style dénote quelque inexpérience, mais il a du talent : son travail est fouillé, ingénieux, amusant.

D'abord il est bien présenté dans une jolie brochure, — œuvre méritoire en ce temps d'impressions chères.

De plus il est orné de délicieuses gravures, reproductions des photographies de notre collègue M. Etienne Aubrée, qui est un artiste et un lettré. On ne pourrait faire mieux.

On sait que les *Chouans* ont été composés à Fougères, chez le baron de Pommereul. Balzac, ayant eu connaissance d'un épisode dramatique de la Chouannerie, — la mort tragique de Boishardy, dit M. Serval, — eut l'intuition qu'il pourrait en tirer un livre et il demanda l'hospitalité à M. de Pommereul, ami de sa famille, afin d'étudier le pays. Il passa deux mois à Fougères en septembre et octobre 1828.

M. René du Pontavice de Heussey, — un fin lettré, que ceux qui l'ont connu n'ont pas oublié, — a publié en 1885 une jolie

plaquette, devenue, paraît-il, assez rare, intitulée : *Balzac en Bretagne*. Elle est remplie de détails savoureux : Balzac, qui avait alors 29 ans, causeur exubérant et intarissable chez le baron et la baronne de Pommereul. Il parcourut la campagne, écouta les récits des vieillards, nota les mots et les traits de mœurs des habitants.

M. Maurice Serval a repris à fond l'examen des personnages et des événements mis en scène. Il démontre que les uns et les autres ont été inspirés par des « choses vues », mais le romancier les a transposés, combinés, amalgamés de façon à produire l'effet désiré. Les rôles de femmes seuls sont purement imaginaires. Telle est la conclusion de M. Serval. Elle paraît juste. Mais au point de vue historique, il n'y a rien à prendre dans les *Chouans*.

L'impression qui se dégage de la synthèse du romancier ne correspond pas à la vérité historique. Balzac avait une faculté d'observation saisissante et d'évocation divinatrice; il n'en reste pas moins qu'il a déformé l'histoire.

M. Maurice Serval a très finement analysé ce travail de transposition dans ses trois chapitres : *l'Œuvre et le Paysage*, *l'Œuvre et l'Histoire*, *l'Histoire de l'Œuvre*. Ses lecteurs partageront le plaisir qu'il dit avoir eu à les écrire. Le public lettré auquel il s'adresse goûtera fort cette étude piquante et suggestive et la Société des « Amis de Balzac », dont il fait partie, en appréciera certainement le mérite.

P. H. J.

---